

Recrutement des ATER

Guide pratique d'utilisation de DematEC-ENS

► Pour les candidats

Introduction

Vous êtes candidat(e) à un poste d'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) ouvert par l'ENS. L'application DematEC-ENS permet de gérer le dépôt de votre dossier de candidature.

ATTENTION : vous devez avoir préalablement validé votre candidature sur l'application GALAXIE du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche:

<https://www.galaxie.enseignementsup-recherche.gouv.fr/ensup/candidats.html>

Création du compte DematEC-ENS

Suite à votre candidature, l'ENS vous enverra par mél (à l'adresse que vous avez renseignée dans le formulaire d'inscription) le lien vous permettant l'initialisation de votre compte dans DematEC-ENS.

Cet envoi sera effectué dans les 24 heures après le dépôt de votre inscription sauf les samedis et dimanches.

► **3 étapes après la réception du mél de l'ENS :**

1/ Cliquer sur le lien indiqué

2/ Créer votre mot de passe

3/ Saisir votre identifiant et votre mot de passe

Après cette première connexion, vous pourrez accéder directement à l'application à l'adresse suivante :

<https://dematec-ater.ens.fr/EsupDematEC/login>

Liste des documents à déposer

Les documents du dossier (fichier au format pdf) qui vous permettront de valider votre candidature devront être organisés et intitulés de la façon suivante :

Dossier de candidature

Fournir les pièces présentées dans le document "Dossier de candidature" disponible sur le site internet

Nom de votre fichier PDF : **Dossier-Nom-Prénom.pdf**

Dépôt de documents

Pour déposer vos documents, vous devez :

► ATTENTION : **1 seul fichier** à déposer

1/ Cliquer sur "Liste des candidatures"

2/ Cliquer sur "Voir"

3/ Cliquer sur "Parcourir"

4/ Sélectionner le document à déposer

5/ Cliquer sur "Valider"

Remarques importantes

- Les documents déposés devront l'être exclusivement au **format PDF**

- Le dossier de candidature est dématérialisé, par conséquent l'ENS n'acceptera aucun dossier au format papier.

- Les dépôts de documents ne seront plus acceptés après le **27 mars 2022** à 16h00 (heure de Paris) - tous postes hors Informatique - **et le 17 mai 2022 à 16 h 00** (poste Informatique)

Contact

En cas de difficulté (règlementation, problèmes techniques, transmission de document ou toute autre question), vous devez vous adresser à :
recrutement-ater@ens.fr